

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Défis / proJURA**

Band (Jahr): **1 (2003)**

Heft 2: **Economie et entreprises**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Editorial



Pages



## Valoriser le savoir-faire et les compétences de l'Arc jurassien

par

**Pierre-Alain Bassin**

Vice-président de l'ADIJ

Première année. Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel: CHF 50.-

Prix du numéro: CHF 14.-

Annonces publicitaires: Secrétariat de l'ADIJ Moutier

I M P R E S S I O N

- Photos couverture:
- 1 - © NTE SA
  - 2 - © Joseph Erard SA
  - 3 - © Neum Lampes
  - 4 - © Delmet SA

**Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien**  
 Président : Jean-Claude Crevoisier, Delémont. Vice-président: Pierre-Alain Bassin, Courtelary. Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier  
 Administration de l'ADIJ et rédaction de «Défis»: Rue du Château 2, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adjij@vk.ch  
 Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont  
 Impression: Imprimerie du Démocrate, Delémont

Dans une région à longue tradition industrielle, les PME et les collectivités publiques vivent un peu en osmose. Subvenir au développement d'entreprises privées au moyen des deniers publics suscite néanmoins deux types de questions.

Pourquoi venir en aide à certaines entreprises alors qu'un salon de coiffure, une école de langues ou une pizzeria n'ont pratiquement aucune chance de décrocher des subventions ou de bénéficier d'abattements fiscaux ?

Ces services s'adressent à une clientèle locale qui les consommera d'autant plus avidement si les autres activités économiques sont elles aussi prospères. Donc, l'aide publique intervient surtout pour des entreprises se frottant à de plus grands marchés, sur lesquels règne une vive concurrence.

La deuxième question est de savoir s'il faut favoriser les investisseurs étrangers ou le potentiel local. De nombreuses attentes ont été déçues avec la venue de succursales étrangères. Mais, même si leur présence est parfois éphémère, celles-ci contribuent de façon marquée à l'innovation technologique, à l'accumulation de compétences et au maintien des infrastructures. Elles permettent aussi de perpétuer une sorte de « capital social », combinant les ressources humaines, les réseaux professionnels et la qualification de la main d'œuvre.

A propos des structures endogènes, on peut constater qu'une entreprise florissante investira et créera de l'emploi de toute manière, parce qu'il y va de son intérêt. Alors que dans le cas d'une entreprise en difficulté, l'appui public ne devrait servir qu'à abaisser le coût d'adaptation aux nouvelles conditions du marché pour qu'elle demeure concurrentielle. Sinon, il vaut mieux qu'elle ferme définitivement ses portes.

Dans le potentiel local, les jeunes créateurs représentent toujours l'avenir. Ils sont prêts à donner toute la mesure de leur talent, mais ils sont souvent dépourvus de moyens financiers et de réseaux personnels. Ils ne peuvent compter que sur un appui extérieur. Or, la création de petites entreprises contribuera longtemps encore à la croissance économique des régions périphériques, boudées des grands investisseurs.

L'aide aux PME demeure donc un outil indispensable pour valoriser l'accumulation historique du savoir-faire et des compétences de l'Arc jurassien.

## SOMMAIRE

Editorial - Sommaire 3

## Soutien aux PME

### LE DOSSIER

**Relations entre PME et banques** 4  
 Par KPMG et Université de St-Gall

**Sources de financement possibles en France** 8  
 par Sophie Gerwig

**Analyse et stratégie du Credit Suisse** 12  
 par Hubert Joye

**La mission des banques régionales** 15  
 par Jean-Baptiste Beuret

**Promotion économique endogène** 18  
 Canton du Jura, Jura bernois, Neuchâtel

**Création d'entreprises: un coup de pouce bienvenu** 22  
 par Aline Gay

**Le coup de coeur...** 25  
 par Elisabeth Mure Donzé

**Les maladies dues au travail** 26  
 par Jean Parrat

**Le rôle des villes** 30  
 par Jacques Stadelmann

**Présentation de GENILEM** 31  
 par Daniel Vogel

**Evolution conjoncturelle de l'industrie** 32  
 par Jean-Paul Bovée